

Près de trois cents personnes auraient été victimes des récents affrontements tribaux.

Catherine Simon

Le Monde, 5 février 1993, page 4

Rwanda : Selon la Fédération internationale des droits de l'homme

Selon les estimations de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), le regain de violences, à caractère ethnique, qui a eu lieu, fin janvier, dans le nord-ouest et l'ouest du Rwanda (*le Monde* du 29 janvier), aurait fait près de trois cents morts, essentiellement parmi la communauté tutsie.

Selon des informations recueillies de « source sûre », le 29 janvier, par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), « deux cent quatre-vingt-dix morts au moins » auraient été recensés, « dans huit communes sur les trente actuellement touchées » par ces nouvelles flambées meurtrières. Les milieux diplomatiques à Kigali, s'appuyant sur « des sources religieuses », font état de « cent vingt à cent trente morts ». C'est au lendemain du départ d'une commission internationale d'enquête sur les droits de l'homme, ayant séjourné au Rwanda du 7 au 21 janvier et à laquelle participait la FIDH, que ces nouveaux troubles ont été observés. Parties de la préfecture de Gisenyi – région du Nord-Ouest, dont est natif le président Juvenal Habyarimana –, les violences se sont rapidement éten-

dues aux préfectures voisines de Ruhengeri et de Biumba, puis, plus au sud, à celles de Kibungo, Cyangugu et Kibue.

Dans une lettre adressée, le 1^{er} février, au chef de l'Etat rwandais, le président de la FIDH, M. Daniel Jacoby, évoquant le témoignage de personnalités « dignes de foi », estime que « la chasse aux membres de l'ethnie tutsie [communauté minoritaire] et aux partisans des partis de l'opposition atteint aujourd'hui, voire dépasserait, le niveau des atrocités commises dans la région de Kibilira, en octobre 1990, dans la région des Bagogwés [apparentés aux Tutsis], en janvier-février 1991, et au Bugesera en mars 1992 ». Selon plusieurs membres de la commission d'enquête qui devrait publier son rapport d'ici à la fin février « plus d'un millier de Tutsis ont été tués » au Rwanda, depuis le 1^{er} octobre 1990, date des premières offensives du Front patriotique rwandais (FPR) qui ont marqué le début de la guerre civile.

Le président de la FIDH, qui n'hésite pas à mettre en cause les partisans du chef de l'Etat, membres du Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRNDD, ex-parti unique, minoritaire au sein de l'actuel gouvernement de

transition), a suggéré au président Habyarimana de « *suspendre immédiatement les autorités responsables, en attendant l'organisation de procès réguliers* ». Le général Habyarimana, qui s'était officiellement « *réjoui* », début janvier, de la venue de la commission, risque de ne guère apprécier. D'autant que la FIDH n'est pas seule à dénoncer ces « *violations caractérisées des droits de l'homme* » et à s'insurger, par avance, des représailles que pourraient subir les citoyens rwandais qui ont aidé la commission. L'organisation Africa Watch, basée aux Etats-Unis, et le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), basé au Canada, se sont également émus des « *menaces de mort* », proférées contre certains témoins. Dans un rapport publié le 27 janvier, Africa Watch mentionne la découverte de « *fosses communes* », dans les régions de Gisenyi et Ruhengeri, cette découverte laissant supposer l'existence de « *bien d'autres charniers* » dans le pays.

Le silence de la France

Ces « *révélations* », qui n'ont fait, à ce jour, l'objet d'aucun commentaire présidentiel, vont conforter l'opinion du gouvernement, dont la plupart des membres sont issus de l'opposition. Le premier ministre, M. Dismas Nsenyiremye, avait publiquement mis en cause, la semaine dernière, les jeunes militants hutus (communauté majoritaire) du MRNDD, tenus pour responsables du massacre de leurs compatriotes tutsis. La France dont la présence militaire n'a jamais, à ce jour, été publiquement contestée par le gouvernement de transition ni par le président Habyarimana tient un langage

beaucoup plus circonspect.

L'ampleur des récentes tueries, si elle se confirme, risque pourtant d'aggraver son embarras. Evoquant le maintien, depuis plus de deux ans, de quelque cent cinquante soldats français au Rwanda, le Quai d'Orsay avait expliqué, vendredi dernier, que c'était là « *la meilleure façon d'éviter que des combats sanglants n'opposent la majorité hutue et la minorité tutsie* ». Un argument que les familles des quelque trois cents personnes assassinées, dénombrées par la FIDH, apprécieront sans doute modérément.

Il sera également difficile à la France d'expliquer son silence, compte tenu des informations que les instructeurs militaires français, « *en mission stricte de formation* » auprès de l'armée rwandaise, n'ont pas manqué de recueillir. Prenant l'exemple du camp militaire de Bigogwe, situé entre Gisenyi et Ruhengeri, où des instructeurs français « *entraînent les paracommandos rwandais* », un membre de la commission d'enquête, M. Jean Carbonare, s'est étonné, mercredi 3 février, de la « *passivité* » et de la « *complaisance* », dont la France, à ses yeux, ferait montre. Redoutés par la population, régulièrement victime des exactions de la troupe ou des rebelles du FPR, les militaires rwandais utiliseraient ce camp comme centre de détention, où des « *civils tutsis, raflés dans la région* » seraient emprisonnés, assure M. Carbonare. Ce qui se dit tout haut, dans certaines capitales africaines, devrait-il être oublié quand il s'agit de Kigali, où les évêques eux-mêmes n'ont pourtant pas hésité à dénoncer « *les actes de violence et de liquidation physique systématique, à caractère ethnique et politique* » et à demander à ce que « *les peuples bagogwé*

et tutsi de Gisenyi, de Ruhengeri et de Kibue soient assurés d'une protection concrète et urgente » ?